

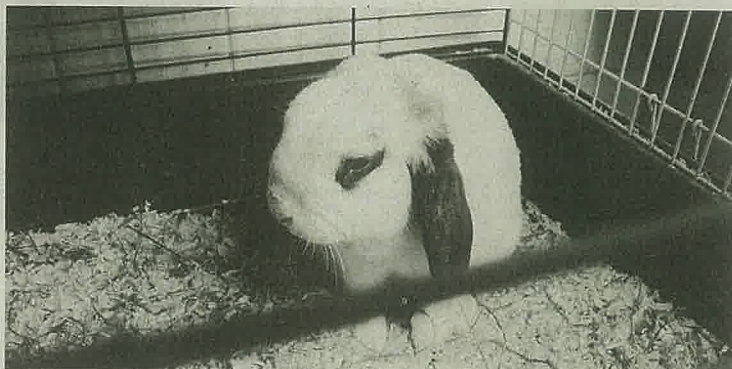
Canton de Reignier

Arthaz : après un redressement judiciaire, le Refuge de l'Espoir renaît enfin

L'association Animaux-Secours et le Refuge de l'Espoir d'Arthaz se remettent peu à peu des difficultés financières auxquelles ils ont dû faire face ces deux dernières années. Retour sur les événements qui ont conduit le refuge pour animaux vers un redressement judiciaire.

Après le départ de la présidente-fondatrice, Janine Vogler en 2007, la personne qui lui succédait

fit preuve d'une mauvaise gestion du site qui s'est soldée en août 2008 par un dépôt de bilan. Il est vrai que l'association fonctionne uniquement grâce à la générosité des adhérents et des bénévoles mais aussi grâce aux dons de particuliers et d'associations de protection des animaux et qu'elle n'a jamais été à l'abri de difficultés financières. « C'est un travail énorme ! Les infrastructures, l'acquisition et l'aménagement du terrain demandent beaucoup d'entretien et de personnel. Nous vivons grâce



Le Refuge de l'Espoir recueille de nombreux animaux (chats, chiens, rongeurs, cochons, ânes, bœufs, etc.) abandonnés pour diverses raisons et propose un service d'urgence 24h/24h, 7j/7j.



Christophe Illivi et Stéphane Besançon ont d'abord été bénévoles avant d'intégrer le comité.

aux dons, aux adhérents, et à la participation des communes à notre service de fourrière », déclare Christophe Illivi, secrétaire de l'association.

C'est notamment à cause d'un retard de paiement de la commune d'Annemasse, qui représente un revenu important pour le refuge, que ce dernier avait bien failli stopper toute activité. Heureusement, depuis mars 2009, Animaux-Secours n'est plus sous l'emprise d'un redressement judiciaire. Janine Vogler a décidé de reprendre les commandes de l'association

pour le plus grand bonheur des animaux, des salariés et des bénévoles. C'est en partie grâce à l'argent généré par la vente d'une ferme léguée à l'association que les caisses de la trésorerie ont été renflouées. Mais aussi avec l'aide des 8 500 adhérents du département, les associations de protection animale sans oublier les 2 500 amis suisses du refuge de l'Espoir, qui ont tous participé activement à la sauvegarde de cette association reconnue d'utilité publique. « Le refuge était à l'agonie. Les employés et les adhérents craignaient de le voir disparaître.

Grâce à leurs efforts, nous sommes désormais tirés d'affaire. Cependant, tout n'est pas rose : il y a eu quelques départs et il reste bien des choses à faire pour accueillir les animaux, mais nous sommes sur la bonne voie », explique Stéphane Besançon, mandaté par le comité de gestion pour superviser l'association.

Une nouvelle équipe est venue rejoindre le refuge, de nouveaux partenariats ont été signés avec les communes qui participent à hauteur d'un euro par an par habitant pour le service de fourrière, Annemasse a fini

par payer ses cotisations et a renouvelé la convention. « Il fallait aussi investir, nous avons acquis trois nouveaux véhicules dont un, payé par un adhérent. Nous travaillons aussi à faire des économies et devons encore faire de gros efforts de communication pour continuer à récupérer des dons et des adhésions », avoue le secrétaire, Christophe Illivi.

L'association travaille actuellement sur la création d'un nouveau site internet, plus interactif (webcams, dons en ligne, etc.) et continue d'aménager les 18 000 m² de terrain consacré aux animaux (quarantaine des chats, locaux pour les chiens et pour les animaux de la ferme, clôtures, etc.). « Nous avons pour vocation d'accueillir tous les animaux sans aucune restriction. Malheureusement les dons diminuent et c'est uniquement grâce aux adhérents que l'on peut continuer à mener des actions de protection animale en France et maintenant... en Inde. Nous voulons continuer à avoir de bonnes relations avec tous les partenaires possibles et nous avons plus que jamais besoin de soutien », affirme Christophe Illivi. Arnaud Gélard

Renseignements complémentaires au ☎ 04 50 36 02 80 ou par e-mail : info@animaux-secours.com